

Dans l'Internationale

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **9 (1917)**

Heft 3

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-383154>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Organe de l'Union suisse des Fédérations syndicales

○ Expédition et administration : ○
 Imprim. de l'Union, Berne
 ○ ○ ○ ○ Kapellenstrasse, 6 ○ ○ ○ ○

	Pages
4. <i>Commission syndicale suisse</i>	33
5. <i>Une nouvelle action de secours</i>	34
6. <i>Dans les fédérations</i>	36

« *L'American Federation of Labor* demande à tous les centres nationaux, et en particulier à ceux d'Allemagne et d'Angleterre, de faire dans leurs pays, sur l'opinion publique, sur leurs pouvoirs publics, une active propagande et une forte pression pour aboutir à la limitation des armements. . . »

A cette proposition, le secrétaire du bureau syndical international répond « qu'il serait inconvenant de faire passer une telle proposition par le canal du *Bulletin international*, organe officiel du secrétariat syndical international. »

En présence de cette réponse, l'*American Federation of Labor* adressa alors sa proposition directement aux Centrales nationales. L'Angleterre et la France, pour ne citer que les principaux belligérants, l'acceptent, tandis que l'Allemagne reste muette.

D'autre part, à la veille de la guerre, les 26 et 27 juillet 1914, des délégués de différents pays se rencontrèrent à Bruxelles, à l'occasion du congrès syndical belge. Là encore, quoique la situation de l'Europe était inquiétante, le secrétaire international, K. Legien, refusa de répondre d'une façon précise — certains prétendent même qu'il ne répondit pas du tout — à la question que lui posa le secrétaire de la C. G. T. française et qui se résume comme suit : « Que comptez-vous faire pour éviter la guerre qui se prépare ? Etes-vous résolu à faire un mouvement ? Nous sommes, pour notre compte, prêts à répondre à votre appel ou à marcher en même temps, si nous en décidons ainsi ! » Et dans le discours qu'il prononça à ce congrès, les comptes-rendus ne relèvent aucune allusion à la situation quasi-désespérée de l'Europe. Pour être complet, nous ajouterons que le télégramme de la C. G. T. française, expédié au secrétaire international, à Berlin, le 30 juillet 1914, et dont voici le texte, est resté sans réponse :

LEGIEU, Engel-Ufer 15, Berlin.

Confédération Générale du Travail française résolument contre la guerre, demande prolétariat international intervenir par pression sur gouvernements pour obtenir localisation du conflit.

La paix reste possible, doit triompher, si les travailleurs organisés internationalement restent unis dans même pensée : opposition à toute conflagration.

Cette paix est entre les mains de la classe ouvrière internationale, si elle sait être à la hauteur du péril.

Ici manifestations pacifistes se poursuivent. Nous croyons fermement à la paix, car sommes énergiquement résolus à éviter la guerre.

A bas la guerre ! Vive la paix garantie par Internationale ouvrière !

Jouhaux.

Telle fut l'attitude du secrétaire international au moment où il eût été nécessaire de se montrer l'ardent défenseur de la paix. Dès lors, il est compréhensible que nous acceptions sous réserve l'affirmation que le parti du travail allemand — ses dirigeants s'entend — a, depuis le début de la guerre, dirigé ses efforts en faveur de la paix.

* * *

Quant à cette autre affirmation contenue dans le télégramme-réponse à Gompers « J'en appelle aux travailleurs américains pour qu'ils ne se

fassent pas les auxiliaires des fauteurs de la guerre en naviguant dans la zone de guerre... », elle serait déconcertante, si nous ne connaissions pas l'attitude de certains socialistes et syndicalistes allemands depuis 1914. Certes, nous ne sommes pas de ceux qui accusent l'Allemagne d'être seule responsable de la guerre actuelle. Nous nous doutons bien que la diplomatie française, anglaise et italienne n'est pas aussi pure que d'aucuns voudraient le faire croire. Et la Russie, nous connaissons trop les agissements de son gouvernement pour qu'il nous soit possible d'admettre qu'elle aussi lutte pour la justice, le droit et la liberté. Mais, cette situation n'enlève rien des responsabilités de l'Allemagne à qui revient « l'honneur » d'avoir mis le feu aux poudres. C'est vraiment perdre son temps que d'essayer de faire accroire que l'Allemagne a été victime d'une agression et poussée malgré elle dans le conflit européen.

Avec Karl Legien, nous sommes d'avis que l'Internationale doit travailler inlassablement pour une paix immédiate. Mais cette action ne pourra être véritablement efficace que le jour où certaines responsabilités auront été parfaitement établies et l'action de la future Internationale précisée.



La conférence internationale

Les décisions de la conférence nationale des Fédérations syndicales françaises sur les buts de la guerre et sa déclaration de vouloir envoyer une délégation à une conférence syndicale internationale, ont été, pour autant que nous avons pu le juger jusqu'ici, accueillies partout très favorablement.

Le comité fédéral de l'Union suisse des fédérations syndicales n'a pas hésité un seul instant à faire les démarches nécessaires en vue de la convocation d'une telle conférence. Nous aurions préféré ne faire connaître publiquement le succès ou l'insuccès de notre activité, que quand nous aurions pu constater un résultat pratique, mais nous nous voyons dès maintenant obligés de donner quelques éclaircissements sur cette question, des correspondances envoyées à la presse étrangère ayant été des renseignements inexacts permettant de porter un faux jugement sur nos démarches et nos intentions.

Quoique les camarades français aient mis comme condition à leur participation à une conférence que l'invitation à cette assemblée devrait leur parvenir de la Suisse et non du secrétariat international de Berlin, il ne pouvait être question, et nous ne doutons pas que c'est aussi l'opinion des Français, d'envoyer sans autre des invitations à toutes les centrales nationales.